



EN GRÈVE LE 13 MAI 2025 AVEC TOUTE LA FONCTION PUBLIQUE

Investir dans la Fonction publique, dont la DGFIP, c'est œuvrer pour l'intérêt général !

Les manques de moyens entravent le service au public et nourrissent en retour la défiance des usagers. Or, les services publics permettent de répondre à des besoins essentiels de la population, des plus précaires comme pour l'ensemble de la société.

Pour disposer de services publics à la hauteur, il ne faut pas seulement dépenser mieux, mais plus. Un choix parfaitement finançable avec une meilleure redistribution et réappropriation des richesses, l'arrêt des cadeaux colossaux faits aux plus riches et aux entreprises.

À la DGFIP et depuis sa création, avec plus de 37 000 suppressions d'emplois temps plein, des restructurations permanentes, des suppressions de services et de sites, des méthodes de travail industrialisées..., le mal être au travail ne fait que s'aggraver.

La DGFIP est en train d'être transformée en une administration maltraitante pour ses agent.es comme pour le public !

Quant au statut des fonctionnaires, il a été créé pour garantir l'indépendance du fonctionnaire vis-à-vis du pouvoir politique comme de l'arbitraire administratif.

Il faut le rappeler : ce statut n'est pas un avantage mais une garantie démocratique ! Et c'est bien ce qui est attaqué avec, par exemple, le nouveau code de la Fonction publique et le développement de règles de gestion qui font de plus en plus la part belle à l'arbitraire.

Exigeons des moyens budgétaires et des emplois à la hauteur de nos missions, la reconstruction de notre réseau, des process de travail qui ont du sens, une re-consolidation du statut des fonctionnaires et des règles de gestion objectives et justes.

Gagner l'augmentation des salaires dans la fonction publique, c'est légitime et c'est améliorer le service public :

Comment améliorer la situation, par exemple, des administrations de contrôle sanitaire, économique et fiscal, de gestion de l'impôt, des écoles, des hôpitaux, des administrations du ministère de la transition écologique, etc, si l'on ne reconnaît pas à sa juste valeur le travail des personnels qui tous les jours remplissent des missions d'intérêt général ?

Depuis 2010, le gel du point d'indice représente 17,15 % de perte de pouvoir d'achat pour les agents des finances publiques, soit une perte de salaire entre 327 € (catégorie C) et 825 € / mois (catégorie A).

Le traitement d'un.e agent.e en début de carrière s'élevait de 9 % (catégorie C) à 80% (catégorie A) au-dessus du SMIC en 1980 contre 0 % à 11 % aujourd'hui.

Les écarts en début de carrière se répercutent tout au long de la vie professionnelle et sur le montant des retraites.

L'augmentation du point d'indice de 1,5% au 1er juillet 2023 et de 3,5% au 1er juillet 2022 et les 5 points d'indice au 1er janvier 2024 sont dérisoires par rapport aux pertes subies par les agentes et les agents. Pire, le décrochage important de la valeur du point par rapport à l'inflation est devenu intolérable face à la paupérisation de nombre d'agents publics.



Le gouvernement doit rétablir :

- ✓ La rémunération complète, sans carence, pendant les jours d'arrêt maladie ordinaire ;
- ✓ Les conditions budgétaires de versement de la GIPA pour 2025.

Et nous revendiquons notamment :

- ✓ L'augmentation de la valeur du point d'indice rétablissant le niveau des rémunérations et des mesures salariales générales au titre des années 2025 et suivantes ;
- ✓ L'indexation de la valeur du point d'indice sur l'inflation ;
- ✓ La refonte des grilles indiciaires ;
- ✓ L'abandon des rémunérations au mérite ou à la performance ;
- ✓ L'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- ✓ Le bénéfice du complément de traitement indiciaire (CTI) à l'instar des secteurs de la santé, qui ouvre droit à un supplément de pension.

TOUS ET TOUTES EN GRÈVE ET DANS LA RUE
LE 13 MAI

**POUR LE DÉVELOPPEMENT DE NOTRE
SERVICE PUBLIC ET POUR NOTRE DROIT À
UNE VIE DÉCENTE**

